

PROJET DE RESEAU EDUCATION PRIORITAIRE 2015-2019



ACADEMIE DE CRETEIL

PROJET DE RESEAU 2015 – 2019

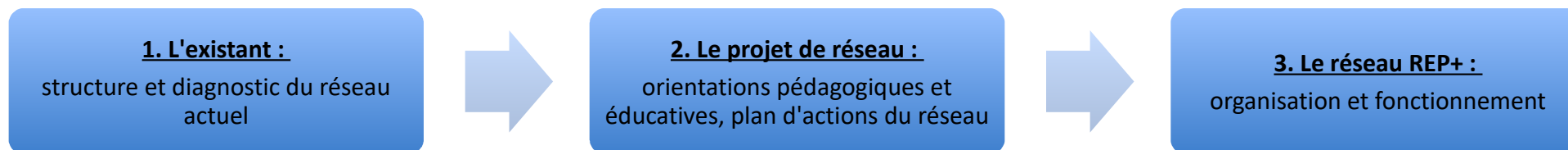
Nom du réseau REP+	POINCARE		
Ville	LA COURNEUVE	Circonscription	LA COURNEUVE
Principal(e)	Mme TALL	IEN	Mr CHAUDUN
IA-IPR référent	Mme PERY	Coordonnateur	Mme DUCORON

Références :

Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école

Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 - [Refondation de l'éducation prioritaire](#) – BO n°23 du 05-06-2014

Votre projet de réseau sera élaboré à partir de l'autoévaluation du contrat ECLAIR ou RRS 2011-2014 et en lien avec le référentiel de l'éducation prioritaire. Il s'articulera autour des axes suivants :



Ce document constitue un cadre pour la rédaction du projet de réseau 2015-2019.

Il appartient à chaque réseau, sous la conduite des pilotes, de présenter des axes de travail, des organisations ou des dispositifs particuliers. Tout document peut être joint en annexe afin de compléter le projet de réseau.

Pendant les quatre années du projet de réseau, une auto-évaluation annuelle sera menée afin de réactualiser le projet en fonction des évolutions observées. Les modifications apportées pourront faire l'objet d'avenants au document initial.

I/ STRUCTURE DU RÉSEAU

I.1/ COMPOSITION DU RESEAU

Collège – Tête de réseau		Effectifs élèves
POINCARE		701
Ecoles	Nom du directeur	Effectifs élèves
Saint Exupéry élémentaire	Mr N’GUYEN DAI Laurent	350
Louise Michel élémentaire	Mr DREAN Patrick	362
Joséphine Baker	Mr DUBOIS Daniel	366 (127 mat et 239 élém)
Saint Exupéry maternelle	Mme VILLE Catherine	125
Louise Michel maternelle	Mme ZAOUI Sarah	177
Poincaré maternelle	Mme HAMZA Samya	93
TOTAL des effectifs		2190

Composition du comité de pilotage du réseau

Mme PERY, IA-IPR de mathématiques
Mr CHAUDUN, IEN de La Courneuve
Mme TALL, principale du collège Raymond Poincaré

Composition du conseil école/collège et le cas échéant des commissions associées

Mme PERY, IA-IPR de mathématiques
Mr CHAUDUN, IEN de La Courneuve
Mme TALL, principale du collège Raymond Poincaré
Mr MIGUEL, principal adjoint du collège Raymond Poincaré
Mme BENOMAR, CPE au collège Raymond Poincaré
Mme MAYER, CPE au collège Raymond Poincaré
Mr KEBOUCHI, formateur référent REP+ (invité)
Mme DUCORON, coordonnatrice des REP+ de La Courneuve
Mme GRONDIN, coordonnatrice des REP+ de La Courneuve
Mr DUBOIS, directeur de l'école primaire Joséphine Baker
Mr YAHYA, professeur des écoles à l'école élémentaire Joséphine Baker
Mr N'GUYEN DAI, directeur de l'école élémentaire St Exupéry
Mr BRUNON, professeur des écoles à l'école élémentaire St Exupéry
Mme DREAN, directrice de l'école élémentaire Louise Michel
Mr GUESDON, professeur des écoles à l'école élémentaire Louise Michel
Mme ZAOUÏ, directrice de l'école maternelle Louise Michel
Mme VILLE, directrice de l'école maternelle St Exupéry
Mme HAMZA, directrice de l'école maternelle Poincaré

I.2/ RESSOURCES HUMAINES

Enseignants et personnels

Nombre de postes en 2014-2015	Total	Dont titulaires	Dont contractuels
Enseignants du 1 ^{er} degré	74	83	<u>1</u>
Enseignants du 2 nd degré	49	43	<u>6</u>
Enseignants SEGPA			
RASED			
COP	1		
CPE	2		
Médecin scolaire (quotité)			
Infirmier (quotité)	2		
Assistante sociale (quotité)	1		
Personnel administratif	2.5		
Assistants pédagogiques	1		
Assistants d'éducation	9.5		
Contrats aidés	0		
ATOS/ATSEM	10		
Autres (à préciser)			

Missions spécifiques

Nombre de postes en 2014-2015	
Coordonnateur de réseau	2
formateur REP+	1

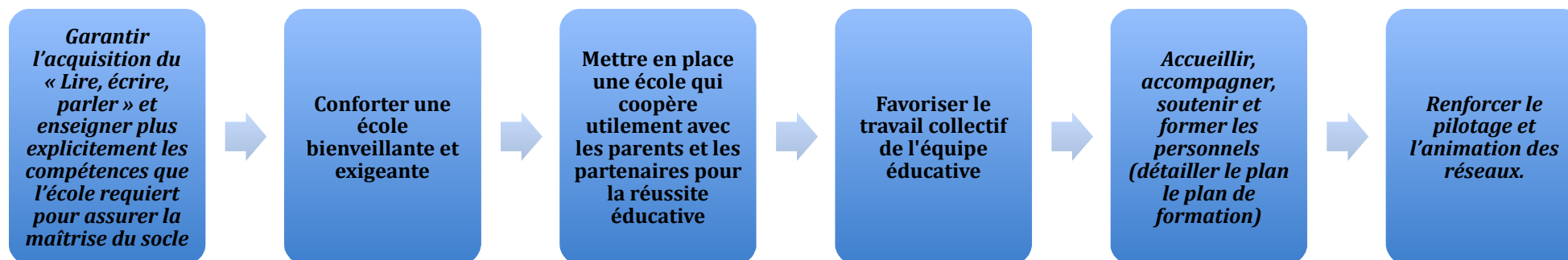
Nombre de postes en 2014-2015	
PMQC*	
Scolarisation des moins de 3 ans	
CLIS	
ULIS	1
UPE2A	1
Dispositifs relais (ateliers ou classes)	
Autre (à préciser)	

*PMQC : plus de maîtres que de classes

II/ ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES - PLAN D' ACTIONS DU RESEAU

1. Orientations pédagogiques et éducatives

Préciser les orientations pédagogiques prioritaires du réseau pour les 4 années à venir, au regard du diagnostic et des 6 priorités du référentiel de l'éducation prioritaire



<p>1 Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler »</p>	<p>2d degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler dans le réseau à des pratiques communes et à un vocabulaire commun - Expliciter les démarches d'apprentissages (après un travail collectif des équipes) - Favoriser les pratiques de lecture - Favoriser la production orale et écrite dans toutes les disciplines <p>1^{er} degré :</p> <p>Acquisition et développement de <i>la conscience phonologique</i>. Développement de la conscience phonologique, travail de la fluence et de la compréhension de différents types d'écrits. Fluence et compréhension de différents types d'écrits, favoriser le travail de recherche et susciter l'envie de lire.</p> <p>Indicateurs retenus : - Evaluation des acquis au début du CE 2 - % d'élèves en retard d'un an à l'entrée en 6^{ème} - % de réussite au DNB</p>
<p>2 Conforter une école bienveillante et exigeante</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le bien-être des élèves et un bon climat scolaire (égalité filles/garçons, la mixité culturelle et sociale, lutte contre le harcèlement) - Évaluation des élèves (Travail en équipe, explicitation des attendus, modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves) - Suivi des élèves (Repérage et suivi des élèves en difficulté, grande difficulté ou en décrochage scolaire; Parcours avenir et travail approfondi autour de l'orientation) <p>Indicateurs retenus : - Nombre de retards en cours - Nombre d'absences - Nombre d'exclusions de cours - Nombre de passages à l'infirmerie - Nombre de conseils de discipline et d'exclusions définitives - % de passage en 2^{nde} GT – 2^{nde} Pro – CAP – Apprentissage</p>
<p>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Échanges favorisés avec les parents dans les établissements (suivi scolaire des élèves, groupe de parole, actions de proximité) - Coopération avec les associations péri-éducatives locales <p>Indicateurs retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation aux élections de représentants de parents au conseil d'administration, - Participation des parents systématique (ou non) dans les différentes instances (commission permanente, CA, CESC, conseil de discipline) ainsi qu'aux conseils de classes - Taux de présence des parents lors des remises des bulletins en fin de trimestre, - Taux de présence des parents lors des réunions d'informations

2. Plan d'actions du réseau

Suivi, accompagnement et aide aux élèves, pour mieux prendre en charge la difficulté scolaire :

Priorité 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler »

Réseau :

- *Projet lecture des élèves de 6^{ème} en difficulté dans les classes de maternelle*
- *Projet final : construction d'un album ou plusieurs à offrir aux élèves de maternelle (en cours)*
- *Marathon orthographique (CM2- 6^{ème})*
- Rallye mathématiques : favorise le dire, lire et écrire dans le domaine des mathématiques

1^{er} degré :

- Fiche action « Recueil d'exercices de phonologie et de fluence »
 - Fiche action « Mieux comprendre les lectures »
 - Travail phonologique aux cycles 1,2 et 3
- Le travail phonologique est fondamental au cycle 1 et au cycle 2. Il peut aussi être mis en place pour les élèves allophones ou en grande difficulté aux cycles 3 et 4.

Collège :

- Une heure d'étude pour toutes les classes de 6^{ème}
- Collège au cinéma : favorise l'ouverture culturelle, permet un travail sur le questionnement, la verbalisation et l'échange en classe sur les œuvres cinématographiques.

Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante

1^{er} degré :

- Donner du sens aux évaluations formatives afin que l'erreur soit considérée comme une étape de l'apprentissage et non comme une sanction.
- Accompagnement éducatif : en 2015-2016, environ 42 % des élèves des écoles élémentaires bénéficient du dispositif «accompagnement éducatif » chaque jour en fin de journée.

Collège :

- Favoriser la réussite aux différentes épreuves du DNB :
 - Organisation d'oraux « blancs » d'histoire des arts.
 - Organisation de deux brevets blancs durant l'année scolaire.
 - Organisation d'une semaine de révision en fin de 3^{ème} en français, mathématiques et histoire-géographie-EMC.
- Favoriser le bien-être des élèves et un bon climat scolaire :
 - Travailler l'égalité filles/garçons : Action collective en direction des délégués des classes de 5^{ème} et de 3^{ème} (Recherches documentaires et audiovisuelles, productions d'affiches...)
 - Travailler la mixité culturelle grâce au cinéma
 - Travailler la mixité sociale
 - Lutter contre le harcèlement (classes de 5^{ème}) à partir d'un questionnaire et également par demi-classe, constitution de groupes de parole avec la collaboration de partenaires extérieurs de la Fondation Jeunesse Feu vert.

Priorité 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires

1^{er} degré :

- Mise en place de l'outil « Mallette des parents CP »
cf fiche action « Coopérer avec les parents pour favoriser la réussite scolaire ».
- Partenariat entre les établissements scolaires et les médiathèques de la ville.

Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

Réseau :

- Créer des progressions communes et des outils communs afin de favoriser la continuité au sein du cycle 3.

1^{er} degré :

- L'engagement des enseignants dans les rallyes mathématiques et orthographiques leur permet d'échanger sur leurs pratiques.

Collège :

- La mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) à partir de la rentrée 2016 : La construction en équipe des cours et l'interdisciplinarité sont des leviers pour faire réussir tous les élèves.

Modalités d'évaluation des élèves

- Mise en place d'évaluations diagnostiques communes.
- Mise en place efficiente des PPRE sur la liaison CM2-6^{ème}
- Construction d'évaluations communes par niveau.
- Réflexion sur la nécessaire prise en compte de l'erreur comme étape de l'apprentissage et source d'enseignements.

Prévention du décrochage scolaire

Pour une transition plus douce entre l'école élémentaire et le collège et afin de lutter contre l'échec scolaire et éviter le décrochage précoce, des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves sont mis en œuvre :

- Expérimentation d'une évaluation sans note par compétences (une division de 6^{ème} à la rentrée 2015)
- Accompagnement éducatif : Une heure d'aide aux devoirs est proposée aux élèves volontaires de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} en fin de journée et assurée par des professeurs volontaires.

Ambition scolaire et parcours d'orientation (notamment dans le cadre du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel)

Construire le Parcours Avenir des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} :

- Interventions régulières de la COP
- Inscriptions des élèves au forum des métiers porteurs, aux mini-stages des lycées, aux journées portes ouvertes des lycées.
- Formations individuelles des élèves aux entretiens : Passpro, 3^{ème} Alternance, 3^{ème} Prépa-pro, DIMA.
- Interventions au collège sur la pause méridienne de professionnels sur leurs métiers et leurs études.

Usages pédagogiques numériques

L'usage du numérique est largement développé pour mieux assurer la différenciation de l'enseignement dans tous les cycles.

- Dispositif D'col : (leviers pour la différenciation de l'enseignement par l'usage du numérique)
 - Deux groupes de 15 élèves encadrés par l'assistant pédagogique y participent deux heures par semaine.
 - Les heures sont assurées par l'Assistant Pédagogique.
 - Un suivi régulier avec le professeur principal est organisé.
 - Un outil de suivi sera mis en place

❖ **Présenter le plan de formation prévisionnel sur les 4 ans du projet :**

Recours aux ressources nationales pour proposer aux personnels du réseau des formations sur l'évaluation, la lecture, le numérique et l'analyse des pratiques.

Formation en 2015-2016 par Mission Vie Scolaire sur « Comment gérer les élèves en grande difficulté comportementale »

Intervention de Gautier Scheifler sur le climat scolaire (3h00)

Formations envisagées dans les années à venir :

Formation sur la phonologie

Formation Maîtrise de la langue sur la compréhension des lectures par CANOPE

Mise en place de formations de proximité du PAF sur les thèmes :

- Champ disciplinaire
- Évaluation
- Bien être des enseignants
- Formation par les pairs formés ou expérimentés dans un domaine ou une action (ils deviennent personne ressource du réseau).

❖ **Présenter, dans le cadre des orientations pédagogiques et éducatives du réseau, la mise en œuvre des dispositifs suivants :**

Accueil des moins de 3 ans

Pas d'accueil des enfants de moins de 3 ans.

Plus de maîtres que de classes

Création d'un PMQC à l'école primaire Baker à la rentrée 2016. cf projet joint.

Accompagnement continu des élèves de 6^{ème}

- Cette année 2015-2016, l'aide personnalisée en français et en mathématiques profite à des élèves de 6ème en petits groupes modulables.
- Dédoublage par quinzaine pour les 6ème en technologie-SVT afin de différencier l'enseignement et d'apporter une aide individuelle aux élèves.

III/ ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU RESEAU

1. Organisation des temps de travail en équipe (1^{er} degré, 2nd degré, interdegré)

- Préciser les objectifs de ces temps et les modalités d'organisation :

Objectifs des concertations réseau :

- Favoriser la continuité au sein du cycle par:
 - la création d'outils communs
 - la création de progressions communes
- Échange sur les pratiques à travers l'engagement des enseignants dans des défis ou rallyes (mathématiques, littéraires et sportifs)

Objectifs des concertations collège :

- Travail sur le référentiel de l'éducation prioritaire
- Travail en interdisciplinarité
- Evaluations communes
- Climat scolaire
- Mise en place des aides aux élèves en difficulté

Modalités des concertations :

Premier degré : Sur la base de neuf jours de formation, concertations selon le calendrier annuel de la brigade REP + Aubervilliers / La Courneuve et le nombre de brigades REP+ affectées au réseau. (Le nombre de brigades affectées dans le REP+ ne permet pas d'assurer les neufs jours mais seulement six journées).

Seconde degré : le jeudi après midi de 15h30 à 17h30

Interdegré : Deux jeudis par trimestre de 13h30 à 16h30.

2. Fonctionnement du réseau

Description des missions spécifiques et de leur organisation au sein du réseau :

Indiquer l'articulation entre les missions et compétences des différents personnels, inclure les personnels spécialisés (pôle ressources, RASED - cf circulaire 18/08/2014).

Inclure en annexe les lettres de mission des personnels (coordonnateur du réseau, professeurs d'appui, coordonnateurs de niveau...)

Fonctionnement du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) :

Repérer et identifier les élèves en difficulté et leurs besoins:

- o Mise en place d'entretiens individualisés à destination d'élèves de Quatrième et Troisième.
- o Actions au sein du GPDS
- o Intégration à un groupe de parole ou dans un tutorat dans le cadre de la MLDS

Autres fonctionnements particuliers :

- Dispositif D'Col

- Classe sans note

- Accompagnement des personnels contractuels par les conseillers pédagogiques (visites conseils individualisées)

3. Communication

Interne au réseau (sites, ENT, lettre du réseau)

Site de la circonscription de La Courneuve avec onglet REP+ en construction.

Externe

PRÉSENTATION ET VALIDATION DU PROJET DE RESEAU

Le projet de réseau 2015-2019 a été présenté:

Au comité pilotage : le

Au conseil école-collège : le

Aux conseils d'école le

Le projet de réseau 2015-2019 a été adopté:

Au conseil d'administration le